



54^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue interactif avec la Commission internationale d'experts en droits de l'homme sur l'Éthiopie

Intervention du Luxembourg

21 septembre 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Commission internationale d'experts en droits de l'homme sur l'Éthiopie pour leur rapport.

Nous aimerions soulever un nombre de constats :

- Le rapport fait une détermination claire de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre et documente des violations et abus des droits humains perpétrés par toutes les parties au conflit ;
- Les violations et abus continuent au Tigré, malgré la signature de cessation des hostilités le 2 novembre 2022, et sont perpétrés principalement par les forces de défense érythréennes et par des milices. Nous renouvelons notre appel urgent à l'Érythrée de retirer sans délai l'ensemble de ses forces du nord de l'Éthiopie ;
- La Commission d'enquête soulève plusieurs domaines où davantage d'enquêtes indépendantes sont nécessaires. Nous renouvelons notre appel urgent aux autorités éthiopiennes de coopérer pleinement avec l'ICHREE. Ceci serait un signal fort que le gouvernement veut en finir avec l'impunité : nous voyons aussi le travail de l'ICHREE comme parfaitement complémentaire aux efforts nationaux pour la mise en place un processus national de justice transitionnelle. Nous estimons que ceci est indispensable pour rétablir la confiance des victimes dans les institutions de l'État éthiopien.
- Le rapport contient enfin l'avertissement que le risque d'atrocités criminelles est réel. Nous suivons avec grande préoccupation les violences dans l'état d'Amhara et d'Oromia notamment.

Madame, Messieurs les Commissaires,

Estimez-vous que le dispositif actuel du Haut-Commissariat en Éthiopie est suffisant pour faire face aux défis en matière de droits humains auxquels le pays est confronté actuellement ?

Je vous remercie.

(260 mots)